

COMPTE RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 mai 2019



Publié par affichage conformément aux articles L.2121-25 et R.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales le 17 mai 2019

PRESIDENCE

Monsieur Marc HONORE, Maire.
M. le Maire ouvre la séance à 20h30 et fait procéder à l'appel par le Secrétaire de Séance

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Pierre-Henri BOVIS

PRESENTS

Monsieur Marc HONORE, Madame Elodie SORNAY, Monsieur François DAZELLE, Madame Annie DEBRAY-GYRARD, Monsieur Jean-Paul DEMAREZ, Madame Suzanne JAUNET, Monsieur Daniel GIRAUD, Madame Véronique FORENSI et Monsieur Pierre-Henri BOVIS (Maires-Adjoints), Monsieur Jean-François DEMAREZ, Monsieur Eric SURET (Conseillers Municipaux Délégués), Madame Malika BELLAL, Madame Elisabeth MALHO, Monsieur François LARONDE, Monsieur Jacques TANGUY, Monsieur Pascal FRAUDIN, Madame Nelly PASCAUD, Madame Martine QUILLERE et Madame Pauline MATHEY Conseillers Municipaux

ABSENTS REPRESENTES

Madame Michelle BASTIEN
Madame Marie-Annick LOUSTANEAU
Madame Nicole MARTIN
Monsieur Patrick TERNANT
Madame Lucie HOUSAIS
Monsieur Nicolas BENARD
Madame Delphine DUMONT
Madame Consuelo LECERF
Monsieur Alain OUTREMAN
Madame Rachel DEROUAULT
Madame Jessica DORLENCOURT

POUVOIR A

Madame Elodie SORNAY
Madame DEBRAY-GYRARD
Madame Suzanne JAUNET
Monsieur Daniel GIRAUD
Monsieur Marc HONORE
Madame Véronique FORENSI
Monsieur Jean-François DEMAREZ
Monsieur Jean-Paul DEMAREZ
Monsieur Pascal FRAUDIN
Madame Nelly PASCAUD
Madame Martine QUILLERE

ABSENTS NON REPRESENTES

Monsieur Gharib NAJI
Madame Cécile VINCENT
Monsieur Mohamed TAMEGA

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 27 MARS 2019

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE DEPUIS LA SEANCE DU 27 MARS 2019

N°	Objet	Montant en € (TTC)
028	convention avec l'association Les Incorruptibles pour la réalisation du projet culturel « Lecture autour de l'ouvrage Le Village aux miles roses » de l'auteur Philippe NESSMANN les 11 et 18 avril 2019 à la bibliothèque	891,24
029	convention de formation professionnelle continue « initiateurs et moniteurs escalade » avec la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade destinée à un agent communal du service Jeunesse & Sport	90,00
032	convention avec l'association Coup de Pouce pour la mise en place de huit clubs coup de pouce Lecture et Ecriture	3 500,00
035	convention avec la ville de Clermont-Ferrand pour la réservation d'un séjour hôtelier au centre de vacances Ker Netra au Château d'Olonne pour un week-end familles du 5 au 7 avril 2019 destinées à 8 adultes et 10 enfants	1 234,40
036	convention avec la société ALP 'AZ pour la réservation d'un séjour à Morillon en Haute Savoie (chalet le Sauvageon) du 20 au 26 juillet 2019 pour 18 participants	5 940,00
037	vente aux enchères en ligne sur la plate-forme Agorastore de 3 véhicules (twingo, camionnette, kangoo)	3 384,00
038	conventions de formation professionnelle continue avec la société Levage Manutention Formation « Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux » pour douze agents des Services Techniques les 9 avril et 16 mai 2019	2 180,00
039	convention avec l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de Yvelines pour la mise à disposition du Bateau Vivre pour le déroulement d'une formation prévention & secours civique le 13 avril 2019	
040	convention avec Incorruptibles pour une rencontre entre l'auteur Marc DANIAU et des classes de CM2 pour évoquer son livre « Ruby tête haute » à la bibliothèque le 16 mai 2019	443,80
041	convention avec Les Pupilles de l'Enseignement Public des Yvelines pour un séjour au centre Le Miramar à SAINT-GERMAIN SUR AY (Manche) du 8 au 13 juillet 2019 proposé aux enfants de 7 à 10 ans (21 participants)	6 358,70
042	convention avec Les Pupilles de l'Enseignement Public des Yvelines pour un séjour au centre Elie Momboisse à PORTBAIL (Manche) du 22 au 28 juillet 2019 proposé aux enfants de 6 à 10 ans (21 participants)	7 128,95
043	convention avec Rêves de Mer pour un séjour vacances au centre Nature Bon Vent au camping de SANTEC (Finistère) du 5 au 10 août 2019 proposé aux enfants de 6 à 10 ans (24 participants)	5 496,80
044	convention avec l'association Découvertes pour un séjour vacances en croisière sur deux pénichettes à CORBIGNY (Nièvre) du 12 au 17 août 2019 proposé aux enfants de 6 à 10 ans (20 participants)	5 340,00
045	convention avec Les Pupilles de l'Enseignement Public At Bretill »Armor pour un séjour au centre de vacances Gorre Menez à LOPERHET (Finistère) du 19 au 24 août 2019 proposé aux enfants de 6 à 10 ans	7 048,50
046	convention de mise à disposition d'installations sportives et de minibus municipaux au profit de l'Union Nationale du Sport Scolaire pour le championnat d'aérobic du 13 au 15 mai 2019 au complexe sportif Bourgoin	1 500,00
047	convention de mise à disposition par Air Liquide de bouteilles de gaz d'oxygène et d'acétylène pour le CTM	396,00
050	contrat avec la Poste pour la collecte et remise quotidienne du courrier arrivé/départ du 29 avril au 6 mai 2019 (congés de l'appariteur)	488,00
053	convention de contrôle technique avec le Bureau Veritas Construction pour la restructuration du gymnase Pierre de Coubertin	17 400,00

LISTE DES MARCHES

n° marché	titulaire	objet du marché	catégorie	montant total HT	date de notification
201825	ICFAE - GOWIZYOU 77700 Magny-le-Hongre	fourniture d'une messagerie professionnelle collaborative (période initiale de 1 an et 3 reconductions de 1 an ; montant maxi par an 50 000 €)	Fournitures courantes et services	200 000 €	22/03/2019
201823	Groupement AXIS ARCHITECTURE 77700 Serris	maîtrise d'œuvre pour la restructuration des vestiaires du gymnase P. Coubertin	Prestations intellectuelles	183 152.70 €	25/03/2019
201803	TAQUET 78510 Triel s/ Seine	avenant n°1 au marché de travaux d'aménagement & maintenance des équipements d'éclairage public (ajout références produits et prestation)	Travaux	pas d'incidence financière	05/04/2019

27. RETROCESSION DE LA PARCELLE BB 576 SISE 15 RUE LEFEBVRE PAR BOUYGUES IMMOBILIER

Le Conseil Municipal **approuve** à l'unanimité l'acquisition à l'euro symbolique de la parcelle cadastrée BB 576 sise 15 rue Lefebvre appartenant à la société BOUYGUES IMMOBILIER (points d'apports volontaires relatifs à la collecte des ordures ménagères) et la signature de l'acte notarié

28. TRANSFERT DE PROPRIETE DU COLLEGE JEAN LURCAT AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES

Le Conseil Municipal **décide** à l'unanimité de transférer l'assiette foncière et le bâti du collège Jean Lurcat sis 19 rue Georges Bourgoïn à Achères, d'une superficie d'environ 17836 m² sur la parcelle BE n° 122, en cours de division, au Département des Yvelines, à titre gratuit et de signer l'acte notarié

29. CONVENTION CADRE DE MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL VILLE AFFECTE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET A LA RESIDENCE AUTONOMIE GEORGES POMPIDOU

Le Conseil Municipal **autorise** à l'unanimité la signature de la convention cadre avec le C.C.A.S. pour la mise à disposition du personnel ville au C.C.A.S. et à la résidence autonomie Georges Pompidou à compter du 1^{er} juin 2019

30. CONVENTION DE PARTENARIAT 2019 AVEC L'AGENCE DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DES YVELINES (ADIL 78)

Le Conseil Municipal **autorise** à l'unanimité la signature de la convention de partenariat 2019 avec l'Agence Départementale d'Information sur le Logement des Yvelines (ADIL 78) pour un montant annuel global de 5 000 €

31. CONVENTION DE PARTENARIAT 2019 AVEC LE CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES DES YVELINES (C.I.D.F.F.)

Le Conseil Municipal **autorise** à l'unanimité la signature de la convention de partenariat 2019 avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et de la Famille (CIDFF) pour un montant annuel global de 6 169 €

32. CONVENTION DE PARTENARIAT 2019 AVEC LE GROUPEMENT SOLIDARITE DES TRAVAILLEURS MIGRANTS (G.S.T.M.)

Le Conseil Municipal **autorise** à l'unanimité la signature de la convention de partenariat 2019 avec le Groupement Solidarité des Travailleurs Migrants (GSTM) pour un montant annuel global de 6 000 €

33. CONVENTION DE COOPERATION 2019 AVEC LE CENTRE YVELINES MEDIATION (C.Y.M.)

Le Conseil Municipal **autorise** à l'unanimité la signature de la convention de partenariat 2019 avec le Centre Yvelines Médiation (CYM) pour un montant annuel global de 6 500 €

34. CONVENTION DE PARTENARIAT 2019 AVEC L'ASSOCIATION LEO LAGRANGE POUR LA DEFENSE DES CONSOMMATEURS (A.L.L.D.C.)

Le Conseil Municipal **autorise** à l'unanimité la signature de la convention de partenariat 2019 avec l'Association Léo Lagrange pour la Défense des Consommateurs (ALLDC) pour un montant annuel global de 4 500 €

35. CONVENTION DE PARTENARIAT 2019 AVEC CRESUS ILE DE FRANCE (CHAMBRE REGIONALE DE SURENDETTEMENT SOCIAL)

Le Conseil Municipal **autorise** à l'unanimité la signature de la convention de partenariat 2019 avec la Chambre Régionale de Surendettement Social Ile de France

36. CONVENTION DE COOPERATION 2019 AVEC LE MOUVEMENT FRANÇAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL POUR LA MISE EN PLACE DE GROUPES DE PAROLE

Le Conseil Municipal **autorise** à l'unanimité la signature de la convention de coopération 2019 avec le Mouvement Français pour le Planning Familial (M.F.P.F.) pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019 pour un montant global de 300 € (groupes de parole)

37. MODIFICATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT RELATIF AUX MULTI-ACCUEILS COLLECTIFS ET FAMILIAUX

Le Conseil Municipal **décide** à la majorité (Rachel DEROUAULT et Nelly PASCAUD contre, Alain OUTREMAN, Pascal FRAUDIN, Martine QUILLERE, Jessica DORLENCOURT et Pauline MATHEY s'abstenant) de réviser le règlement de fonctionnement relatif aux multi-accueils collectifs et familiaux pour une application au 1^{er} septembre 2019

38. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU RUGBY CLUB SEINE & OISE

Le Conseil Municipal **autorise** à l'unanimité le versement d'une subvention exceptionnelle de 2 500 € au Rugby Club Seine & Oise (R.C.S.O.) pour prendre en compte les frais d'accueil des écossais compte tenu de l'organisation d'une rencontre sportive à Achères entre les rugbymen d'Achères et ceux de Stonehaven (ville jumelle) entre le 10 et le 13 mai 2019

39. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal **décide** à l'unanimité des suffrages exprimés (Alain OUTREMAN, Rachel DEROUAULT, Pascal FRAUDIN, Nelly PASCAUD, Martine QUILLERE, Jessica DORLENCOURT et Pauline MATHEY s'abstenant) de modifier la quotité de temps de travail d'un emploi d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet à 10h/hebdomadaire en un emploi à temps complet à 8h30/hebdomadaire à compter du 1^{er} juin 2019, ainsi que la transformation du poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe à temps non complet à 7h30/hebdomadaire en un poste d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet à 7h30/hebdomadaire à compter de la même date.

Le Conseil Municipal **décide** également à l'unanimité des suffrages exprimés (Alain OUTREMAN, Rachel DEROUAULT, Pascal FRAUDIN, Nelly PASCAUD, Martine QUILLERE, Jessica DORLENCOURT et Pauline MATHEY s'abstenant) de transformer le grade de technicien territorial à temps complet pour l'emploi de technicien énergéticien en grade de technicien principal de 2^{ème} classe à temps complet à effet immédiat ainsi que la création d'un emploi de cuisinier au grade d'adjoint technique territorial à temps non complet à 80% à effet immédiat

40. MODIFICATION DU RIFSEEP

Le Conseil Municipal **adopte** à l'unanimité des suffrages exprimés (Alain OUTREMAN, Pascal FRAUDIN, Martine QUILLERE, Jessica DORLENCOURT et Pauline MATHEY s'abstenant) la modification de la pesée des postes votée au Conseil Municipal du 19 décembre 2018 dans le cadre de la mise en œuvre du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) pour les métiers suivants :

- Technicien bâtiment/ Responsable des ERP valorisé à 195 points
- Coordinateur/Responsable d'une équipe technique valorisé à 190 points
- Chargé de mission/ Coordinateur qui devient Chargé de mission valorisé à 155 points
- Référente ressources internes valorisé à 145 points

La séance est levée à 21h30

Signé le 16 mai 2019

Le Maire

Marc HONORE